



HOTEL DES VENTES d'AVIGNON

CATALOGUE VENTE DE BIJOUX DU MERCREDI 10 MAI 2017 À 9H30

SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

Lot		Estimation en €
801	Médaille en or jaune, signe de la Vierge, gravée au dos. Poids : 2g30.	40/50
802	Bague en argent ornée de pierres blanches d'imitation. Poids brut : 3g20.	20/30
803	Montre de poche en or à remontoir. Diam.: 45 mm. Poids brut : 69g10. Cuvette or.	450/550
804	Montre de col en or à remontoir. Diam.: 32 mm. Poids brut : 26g90. Cuvette or.	180/200
805	Pendentif ouvrant en or, avec verre intérieur. Poids brut : 9g20.	30/50
806	Montre de col en or jaune satiné à remontoir. Diam.: 27 mm. Poids brut : 15g20. Cuvette or.	120/150
807	Montre de poche en or, à remontoir. Aiguille du chrono manquante. Diam.: 47 mm. Poids brut : 61g20. Cuvette or.	400/500
808	ZENITH : Montre-bracelet de dame en or jaune. Bracelet maille tissée. Mouvement mécanique à restaurer. Poids brut : 18g40.	280/320
809	Lot composé d'une chaîne or maille vénitienne avec croix sertie de rubis et d'un bracelet souple serti de rubis navettes. Poids brut : 4g20.	100/150
810	Bracelet souple en or jaune, alterné de six perles de culture. Poids brut : 6g50.	100/150
811	Pendentif en or orné d'une pièce Napoléon 20 Francs. Poids : 7g50.	180/200
812	Chaîne en or jaune maille gourmette avec une croix or ajourée sertie de petits rubis et saphirs. Poids brut : 8g80.	180/220
813	Chaîne en or jaune maille tressée avec pendentif coeur serti de diverses pierres fines (améthyste, citrine, péridot...). Poids brut : 4g50.	80/120
814	Pendentif coeur en or gris serti de diamants de taille 8/8 (totalisant 0.40 ct env.). Dim. coeur : 17x15 mm (hors bélière). Poids brut : 2g10.	100/120
815	Bague en or jaune ornée en serti-clos d'une améthyste épaulée de deux petits diamants. Tour de doigt : 53. Poids brut : 5g80.	250/300
816	Bague deux ors de type croisée ornée de trois diamants taillés en rose. Fin XIXe siècle. Tour de doigt: 53. Poids brut : 3g50.	100/150
817	Chaîne en or maille gourmette ornée d'un pendentif serti d'un petit diamant de 0.08 ct environ. Poids brut : 4g60.	100/120
818	Lot de deux chaînes en or jaune. Poids : 12g20.	240/280
819	Lot composé d'une broche-barrette en or gris sertie de demi-perles et d'une bague sertie de petits diamants. Tour de doigt : 54. Poids brut : 9g.	180/220
820	Epingle à cravate ornée d'une perle de culture. Poids brut : 1g30.	20/30
821	Pendentif "pompon" en or jaune serti de pierres rouges. XIXe siècle. Poids brut : 7g60.	140/160
822	Lot de sept bagues en or jaune ornées de pierres fines et d'imitation. Poids brut : 15g40.	270/340
823	Bracelet souple en or jaune maille gourmette américaine. Poids : 8g10.	150/200
824	Lot composé d'un collier ras de cou en or jaune orné d'un petit rubis et de cinq pendentifs or : deux coeurs, ornés d'un petit saphir, petit rubis et aigue-marine. Poids brut : 7g90.	130/170
825	Bague en or jaune ornée d'une perle de culture. Tour de doigt : 54. Poids brut : 3g80.	60/80
826	Une chaîne en or jaune maille forçat avec un pendentif ovale en or brossé orné d'une perle de culture. Poids brut : 11g.	220/250
*827	Quatre paquets "d'or fin en feuille" de 300 feuilles "DUNKERLORANGEGOLD" - 22 Carats - Format 80x80mm. Poids total brut (avec emballage GERSTENDORFER): 303.6g	1000

828	Lot de 116 pièces en argent : (15 pièces de 5F Louis Philippe + 5 pièces de 5F Napoléon III + 5 pièces de 5F Léopold II + 15 pièces de 5F République Française + 20 pièces de 1F Semeuse (1898-1920) + 14 pièces de 2F Semeuse (1898-1920) + 8 pièces de 10F Turin (1929-1939) + 6 pièces de 20F Turin (1929-1939) + 10 pièces de 5F Semeuse (1959-1969) + 9 pièces de 10F Hercule (1964-1973) et 9 pièces de 50F Hercule (1974-1964)	500/600
-----	---	---------

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Priseur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

La vente aura lieu sur diaporama photos.

2- ORDRES D'ACHAT

Pour éviter les erreurs et les abus, nous ne prenons aucun ordre d'achat et/ou enchère téléphonique lors des ventes mensuelles de bijoux.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- FRAIS DE VENTE

18% TTC en sus de l'enchère

14.40% TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

5- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)

6- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

7- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.